



La liberté d'expression et principes généraux de la presse

#LibertéD'Expression #LibertéDeLaPresse #Modération
#Démocratie #Devoir&Droit #VivreEnsemble

CYCLE 4

DURÉE GLOBALE 1h45

ÂGE 12-16 ANS

MATÉRIEL

EFFECTIFS 6 groupes de 4 enfants

2 animateurs

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour l'animateur
- Matériel à imprimer :
 - photolangage
 - planisphère vierge
 - jeu "publier avec modération"
- Plusieurs feutre de couleurs rouge, orange, jaune et noir

DESCRIPTIF & ENJEUX

Cette séance est consacrée à l'approfondissement du principe de la liberté d'expression. Le photolangage va permettre à chaque jeune et adulte d'expliquer son point de vue face à la liberté d'expression, ses convictions, ses doutes... Une mise en perspective permet aux jeunes de voir que la situation n'est pas la même dans tous les pays du monde et pourquoi les citoyens et journalistes peuvent être menacés. Il est également important d'expliquer les limites de cette liberté d'expression. Cette fiche atelier a pour but d'éclairer les jeunes sur le cadre légal et de leur fournir des clés pour réagir aux discours de haine.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Expérimenter l'analyse d'images, de paroles.
- Prendre la parole au sein d'un groupe et débattre de sa position.
- Comprendre que la liberté d'expression est un droit fondamental et qu'il a des limites.
- Savoir comment réagir face aux discours de haine.
- Connaître le cadre légal en cas de diffusion ou de propagation de contenus haineux.

CONNAISSANCES & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Je connais mes limites et mes droits en matière de liberté d'expression, je comprends pourquoi il est essentiel pour nos démocraties de les préserver.
- Je sais me repérer sur une carte, j'arrive à envisager des contextes géopolitiques différents de celui de mon pays.
- Je suis capable de travailler en collectif, d'argumenter, d'expliquer mes choix.
- Je m'engage, je suis capable d'intégrer un travail de construction d'un commun.

CONTRIBUTION AU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

- Domaine 1 - les langages pour penser et communiquer : s'exprimer à l'oral / comprendre des énoncés oraux / écrire
- Domaine 2 - les méthodes et outils pour apprendre : rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias
- Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen : maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres / connaître et comprendre la règle de droit / exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement
- Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine : situer et se situer dans le temps et l'espace / Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde

INSCRIPTION DANS NOTRE PROJET ÉDUCATIF

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

DÉROULÉ DE SÉANCE

INTRODUCTION DE LA SÉANCE (10MIN)

L'animateur diffuse la vidéo [La liberté d'expression et ses limites](#) de la web-série Les clés des médias de la plateforme Lumni. Puis il revient sur les principes généraux de la liberté d'expression : en France, chacun est libre de penser et d'exprimer ses opinions, mais il faut veiller à ne pas faire de diffamation, d'injure, d'appel à la haine envers un groupe à cause de sa religion, sa couleur de peau ou de sa sexualité, d'encouragement au terrorisme, au crime de guerre. Caricaturer oui mais pas d'appel à la haine.

CONSIGNES DU JEU INFO PROFILER (1H15)

Les jeux "Photolangage : la liberté d'expression", "La liberté de la presse dans le monde" et "Publier avec modération" ont été construits dans le cadre du parcours éducatif "Expression en ligne", qui a été réalisé en partenariat avec les Francas, les Céméa et Milan Presse. Ils visent à accompagner la compréhension des enjeux liés à la liberté d'expression : à ses limites, à son respect et particulièrement à l'importance de protéger la liberté d'expression pour la presse.

Étape 1 : Jeu - Photolangage : la liberté d'expression (25 min)

L'animateur dispose devant les jeunes les différentes images du photolangage (qu'il aura au préalable téléchargé et imprimé). Il propose à chaque jeune de choisir l'image qui illustre pour eux le mieux la liberté de la presse, et les fait particulièrement réagir (les fait rire, les rend triste, les met en colère...). Lorsque chaque jeune a choisi une image, l'animateur leur propose, à tour de rôle, de présenter leur image et d'expliquer pourquoi c'est elle qu'ils ont choisie. A la fin de chaque présentation, les autres membres du groupe sont invités à prendre la parole pour réagir.

Étape 2 : Jeu – Publier avec modération (30 min)

L'animateur soumet aux jeunes le contexte suivant :

“Imaginez que vous êtes une personne qui vient de créer une page/ un compte sur un réseau social (Facebook, Instagram, Twitter, etc) et que vous venez d’y poster votre première publication. Votre publication fait réagir et elle est très commentée. Certains commentaires sont gentils, d’autres beaucoup moins… Face à ces commentaires vous devez faire un choix entre : laisser publier le commentaire, le laisser publier et y répondre, le supprimer car les propos sont illicites ou le supprimer parce que les propos du commentaire sont toxiques”

Après avoir expliqué la consigne, l'animateur distribue à chaque groupe un tableau de publication et un set de commentaires et demande aux jeunes de placer chaque commentaire sur la case qui correspond à leur choix. Lorsque chaque groupe a terminé, et placé tous les commentaires sur les cases de leur choix, l'animateur reprend les commentaires les uns après les autres et demande à chaque groupe de dire dans quelle case ils l'ont placé et pourquoi. Pour orienter les débats, l'animateur s'appuie sur la fiche “Responsabilité des contenus sur internet”.

Tips : Il est préférable pour l'animateur de prendre connaissance de la fiche “Responsabilité des contenus sur internet” en amont de l'activité. Les commentaires proposées dans le jeu constituent une proposition. Si cela lui paraît pertinent l'animateur peut en ajouter ou en supprimer.

Étape 3 : La liberté de la presse dans le monde (25 min)

L'animateur explique que la liberté de la presse comme la liberté d'expression est régie par les même loi, et qu'il est crucial de la préserver. Les journalistes ont comme métier de nous transmettre de l'information et il est crucial qu'ils puissent le faire librement. Que l'information qu'ils délivrent soit plaisante ou non. L'animateur interrogera ensuite les jeunes : Est-ce que la liberté de la presse est la même partout dans le monde ? Est-ce qu'ils pensent que cette liberté est respectée partout dans le monde ? Est-ce que la liberté de la presse influence la qualité de l'information ?

L'animateur distribue ensuite un planisphère vierge à chaque groupe et en fonction de la légende ci dessous, il leur demande de colorier les pays suivant : France, États-Unis, Brésil, Canada, Égypte, Angola, Tanzanie, Afrique du Sud, Allemagne, Grèce, Suède, Russie, Chine, Inde, Japon, Australie, Iran, Mongolie, Chili.

Légende :

- Noir : aucune liberté de la presse.
- Rouge : liberté très limitée.
- Orange : presse encore à la recherche de son indépendance.
- Jaune : presse libre mais concentrée.
- Blanc : liberté de la presse acceptée et appliquée.

À la fin, l'animateur affiche les cartes de tous les groupes et dévoile l'affiche correcte. Cela permettra d'aborder les questions de censure dans certains pays, de questionner les jeunes sur leurs connaissances du sujet.

Tips : Pour anticiper la possible difficulté des jeunes à situer les différents pays sur le planisphère, l'animateur peut en amont de l'animation préparer et imprimer en plusieurs exemplaires un planisphère qui indique la localisation de l'ensemble des pays et les distribuer aux groupes.

CONCLUSION (25MIN)

Par groupe l'animateur propose aux jeunes d'écrire une charte : “On doit”, “ On ne doit pas ” et “On s'engage ” pour la liberté d'expression et la liberté de la presse soient respectées. Chaque groupe présente ensuite sa charte. Le débat peut s'engager sur les choix d'engagements. Pour finir, l'animateur rassemble les propositions qui ont fait le plus consensus et il les affiche au mur pour créer une charte commune avec les mêmes catégories : “On doit ”, “On ne doit pas ” et “On s'engage ”.

Tips : si l'animateur en a le temps, il peut également proposer aux jeunes de revenir sur le photolangage proposé au début de la séance. Cela permettra de voir s'ils ont évolué dans leurs idées et pourquoi.



SUPPORTS NÉCESSAIRES

- Le jeu "Photolangage : liberté d'expression" (à télécharger et à imprimer)
- Le jeu "modération des contenus" (à télécharger et à imprimer)
- Le jeu "La liberté de la presse dans le monde" (à télécharger et à imprimer)



POUR ALLER PLUS LOIN

RESSOURCES LIGUE

Parcours éducatif "[Expression en ligne](#)" réalisé en partenariat avec les Francas, les Céméa et Milan Presse et dans lequel s'inscrit cette fiche et qui développe l'ensemble des connaissances et compétences liées à l'éducation aux médias et à l'information [Projet éducatif Vacances, Séjours et Loisirs Éducatifs, Classes Découvertes et Formation BAFA/BAFD](#)

RESSOURCES PARTENAIRES

La plateforme éducative LUMNI et notamment :

- le dossier [La liberté d'informer et d'être informé](#)
- l'épisode [Qu'est-ce que la liberté de la presse ?](#) de la web-série "Le journalisme en 5 questions"
- l'épisode [Des droits des devoirs](#) de la web-série "Journaliste ? Pas si simple !"
- [La liberté d'expression et la responsabilité des journalistes](#) de la web-série "Les jeunes et l'info"
- [Menaces sur la liberté de la presse](#) de la web-série "Decod'actu"

**Lu.
mni**

Cette fiche s'appuie sur des ressources de Lumni, l'offre éducative des acteurs de l'audiovisuel public, réalisée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le Ministère de la Culture, Réseau Canopé, le Clémi et La Ligue de l'enseignement.

Au service du savoir, de la connaissance et de la culture Lumni propose un catalogue de plus de 10 500 contenus pédagogiques gratuits, expertisés et sans publicité, pour les enfants du primaire au lycée et pour les professionnels de l'éducation qu'ils soient enseignants, animateurs, éducateurs ou médiateurs.

